

**Sujet :** [INTERNET] NON au projet ICPE de méthanisation de la SAS Naturalgie

**Date :** 30/03/2022 17:21

**Pour :** pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr, mairie.chambornay@gmail.com

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation du public sur le projet de méthanisation porté par la SAS Naturalgie, je vous informe que je suis défavorable à ce projet industriel pour, entre autres, les motifs suivants :

- absence de bilan carbone et projet non viable économiquement, excepté avec des subventions... issues des contribuables ;
- parcelles d'épandage situées en zone vulnérable aux pollutions par les nitrates : les apports de digestats sur les parcelles agricoles recevant les CIVE de ce projet, en lieu et place des CIPAN actuelles (Cultures Intermédiaires Piège à Nitrate), sont un non sens agronomique, sans compter la contribution de cette pratique à la pollution des eaux de surface et des eaux souterraines ;
- diminution de la biodiversité des sols et de leur résilience : les digestats ne participent pas à la formation de l'humus, indispensable pour la santé et la pérennité des terres agricoles ;
- démarche en opposition avec le *Plan national en faveur des insectes pollinisateurs 2021-2026*, car quid des CIPAN mellifères qui disparaissent au profit des CIVE !
- surtout la démonstration de la faisabilité de l'épandage des digestats sans qu'il soit effectué au détriment des cultures pour l'alimentation humaine ou l'alimentation animale, n'est absolument pas faite : pour cela, un exemple de l'intégration des CIVE dans les rotations des années précédentes (au moins 3 ans pour être représentatif) apparaît nécessaire ;
- l'arrêté ministériel sectoriel concernant cette activité ICPE impose une intégration paysagère des installations et de leurs annexes : au delà de la consommation d'espace agricole, les stockages annexes (dont celui situé à proximité de notre commune) ne comportent aucun aménagement de nature à réduire la dégradation du paysage champêtre.

Je ne reprendrai pas ici les autres arguments développés par le public, et ceux de ma commune, arguments en défaveur et que je partage entièrement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Copie pour information à la Mairie de Chambornay-lès-Pin.

David GUERINEAU

